



HAL
open science

Licence professionnelle Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux. 2017, Université de Limoges. hceres-02028139

HAL Id: hceres-02028139

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028139v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Biologie, chimie, santé et STAPS

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

L'offre de formation de l'Université de Limoges comporte, depuis 2015, une mention *Productions animales* avec deux parcours: *Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux (SGETPA)*, créé en 2000 et *Génétique et développement de l'élevage (GEDEL)*, créé en 2008. L'établissement ayant fait le choix de présenter deux rapports d'autoévaluation, un par parcours, chacun d'entre eux a fait l'objet d'une évaluation séparée avec présentation de deux rapports distincts.

Ce parcours de la licence professionnelle (LP), mention *Productions animales*, porté par la Faculté des sciences et techniques de l'Université de Limoges, département Sciences du vivant, est mené en partenariat avec le Lycée Agricole de Limoges les Vaseix. Une convention précise l'organisation de la gestion administrative et pédagogique (répartition de la formation sur les deux sites, modalités de prise en charge des transports des étudiants, mise à disposition des installations du lycée pour certains travaux dirigés - TD).

Ce parcours de formation évolue dans un contexte favorable en raison de l'importance de l'élevage bovin et ovin dans l'ex-région Limousin, berceau de la race bovine Limousine et, globalement, au sein de certains départements de la nouvelle région Aquitaine (Corrèze, Creuse, Vienne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Charente).

Analyse

Objectifs

Les objectifs de ce parcours, *Suivi global de l'élevage et de la transformation des produits animaux*, sont clairement énoncés dans le rapport d'autoévaluation et au sein de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) annexée au dossier. Il s'agit de former des techniciens de niveau II chargés du suivi global d'un élevage - y compris dans le cadre de la transformation des produits (bovin lait ou viande, ovin, éventuellement porcin) - capables, suite à un audit, d'apporter des conseils avisés aux producteurs afin d'améliorer l'outil de production dans un domaine spécifique (alimentation, reproduction, santé, transformation des produits etc.) ou global (gestion d'élevage et d'exploitation) et d'en assurer le suivi. Production, transformation et commercialisation sont ciblées dans le cadre de la sécurité alimentaire, du respect de l'environnement et de la qualité.

Pour atteindre cet objectif, les compétences à acquérir sont bien exposées.

Le principal métier visé est celui de conseiller en élevage au sein d'une chambre d'agriculture, d'un groupement de producteurs, d'une coopérative agricole, d'un institut d'élevage etc. Les compétences acquises en matière de transformation des produits permettent également l'accès à des emplois dans l'industrie agroalimentaire (suivi de la qualité).

Il y a globalement adéquation entre les objectifs et compétences à acquérir avec les métiers visés. Les compétences à acquérir à l'issue de chaque UE mériteraient une formulation plus claire.

Organisation
<p>Portée par la Faculté des sciences et techniques de l'Université de Limoges, cette formation est menée en partenariat avec le Lycée Agricole de Limoges les Vaseix. Une convention précise l'organisation de la gestion administrative et pédagogique : formation sur les deux sites avec référent pédagogique et administratif sur chacun d'entre eux, modalités de prise en charge des transports des étudiants, mise à disposition des installations du lycée pour certains travaux dirigés (TD).</p> <p>Dans l'organisation actuelle, datant de 2015, deux parcours sont intégrés à la licence professionnelle <i>Productions Animales</i> avec deux unités d'enseignement (UE) communes qui concernent l'économie, le management agricole, la communication en milieu professionnel, le traitement de données et un perfectionnement en anglais, UE2 (économie générale et agricole) et UE3 (bases générales pour l'audit et le conseil) soit 120 heures de socle commun autour de l'économie et du management.</p> <p>L'organisation de la formation en quatre blocs fait l'objet d'une présentation très claire au sein du rapport d'autoévaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bloc 1 : maîtrise des savoirs et outils de base : 217 heures, 17 crédits européens (ECTS) ; - Bloc 2 : mise en œuvre du suivi global : 225 heures, 23 ECTS ; - Bloc 3 et 4 : projet tuteuré 140 heures, 6 ECTS et stage 12 semaines, 14 ECTS. Ces deux derniers blocs sont regroupés car portant souvent sur une même thématique de travail. <p>L'organisation - pédagogique et logistique (transports, locaux), en partenariat avec le lycée agricole de Limoges, est bien décrite et cohérente de même que l'organisation de la formation, progressive avec l'acquisition des outils de base dans un premier temps puis centrée sur le métier et enfin les mises en situation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce parcours de la LP mention <i>Productions animales</i> évolue dans un contexte très favorable en raison de l'importance de l'élevage bovin et ovin dans l'ex-région Limousin, berceau de la race bovine Limousine et, globalement au sein de certains départements de la nouvelle région Aquitaine (Corrèze, Creuse, Vienne, Haute-Vienne, Deux-Sèvres, Charente). Ce contexte, dont le caractère est mis en avant, a permis, depuis la création de cette formation, de développer de nombreux partenariats avec les professionnels du secteur, éleveurs et organismes d'appui. Il est cependant regrettable que ce point n'ait pas fait l'objet d'un développement plus important au sein du rapport d'autoévaluation. Il aurait permis de connaître la situation actuelle de l'élevage et son évolution au cours de ces dernières années ainsi que la place et l'importance des organismes d'appui avec une approximation du nombre d'emplois et des besoins (profils et nombre).</p> <p>Elle permet une intégration d'étudiants de deuxième année de licence (L2) <i>Sciences de la vie</i> et de DUT (diplôme universitaire de technologie) <i>Génie biologique</i>. A noter qu'une UE de zootechnie est proposée au semestre 3 de l'un des parcours de la L2 afin de sensibiliser les étudiants souhaitant intégrer cette LP.</p> <p>Sur le territoire national, de nombreuses licences professionnelles <i>Conseil en élevage</i> ont été créées (Rennes, Angers, Le Mans, Tours, Toulouse, Rouen, Nancy). Elles se différencient les unes des autres par leur intitulé et ont des finalités différentes mais au final il y a peu de différences au niveau des emplois : il s'agit, pour l'essentiel d'intégrer les métiers du conseil au sein des organismes d'appui. Toutefois, l'introduction de l'acquisition de compétences sur la transformation et la commercialisation des produits issus de l'élevage au sein de cette formation constitue un atout vis à vis du consommateur qui privilégie de plus en plus les circuits courts.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique implique six enseignants-chercheurs et un enseignant de l'Université, neuf professionnels et six autres enseignants, tous issus du Lycée d'enseignement général et technologique agricole (LEGTA) de Limoges Les Vaseix.</p> <p>Différents périmètres de réunions dont la fréquence, les objectifs et le contenu sont décrits de façon précise, sont organisés, avec ou sans les étudiants, avec l'équipe de formation « licence » de la FST</p> <p>Les enseignants de l'établissement interviennent pour un total de 90 heures sur les 468 heures de formation (hors projet tuteuré et stage), soit environ 20 %, ceux du Lycée agricole pour 173 heures, soit 36 % et les professionnels pour un total de 205 heures soit 44 %.</p> <p>Le nombre d'heures effectué par des enseignants de l'établissement est encore faible. S'agissant des professionnels, 82 heures sur 205 (40 %) sont réalisées par deux consultants privés.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique mériterait un rééquilibrage au profit d'enseignants-chercheurs de l'établissement sur des matières scientifiques de base. Par ailleurs, une attention particulière devrait être apportée sur la participation de véritables professionnels dans les enseignements en lieu et place des consultants privés, d'autant que leurs interventions portent sur le cœur de métier et que l'un d'entre eux est responsable d'une UE.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Entre les années 2011-2012 et 2015-2016, les effectifs varient entre 16 et 23 étudiants, en légère baisse à partir de 2014 en raison d'une sélection plus sévère. Excepté une validation des acquis de l'expérience (VAE) et une formation continue (FC), ils sont tous en formation initiale classique (pas d'alternance). La majorité est issue de classes de brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), sur la période on dénombre l'inscription de trois L2 et huit DUT. Malgré l'initiative d'introduire une UE zootechnie en semestre 3 de licence, peu d'étudiants de L2 intègrent cette LP.</p> <p>Les taux de réussite sont bons, voisins de 90 %.</p> <p>L'insertion professionnelle est, d'après l'enquête nationale à 30 mois, assez correcte : 85 % pour les promotions 2011 et 2012 mais en baisse pour la promotion 2013 avec davantage de poursuites d'études. On notera que des embauches sont effectuées immédiatement à l'issue du stage : 10/17 répondants en 2013, 12/17 en 2014 et seulement 5/15 en 2015.</p> <p>Les poursuites d'études sont assez bien maîtrisées (inférieur à 20 %) ; il conviendra cependant de rester vigilant.</p> <p>Le rapport indique également pour des diplômés de deux promotions (2012-2013, 2013-2014), une grande diversité des emplois occupés mais ils sont globalement en adéquation vis-à-vis des objectifs et métiers visés par cette formation.</p>
Place de la recherche
<p>Les métiers visés par cette LP ne sont pas en lien direct avec des thématiques de recherche. Cependant les bases et compétences scientifiques nécessaires aux activités professionnelles des futurs diplômés s'appuient sur les compétences de certaines équipes de recherche locales, par exemple management des entreprises agricoles (CREOP - Centre de recherche sur les entreprises et le patrimoine à l'Institut d'administration des entreprises (IAE)).</p>
Place de la professionnalisation
<p>Il s'agit d'une formation qui vise à former des professionnels exerçant le métier de conseil en élevage (fiche RNCP). A cet effet, toute l'organisation de la formation est centrée sur la préparation au métier avec une progression dans l'acquisition des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bonne maîtrise des techniques de productions animales et végétales ainsi que de transformations des produits animaux ; - liaison entre connaissances scientifiques et techniques, et entre connaissances fondamentales et appliquées ; - maîtrise des outils de l'information et de la communication ; - acquisition d'outils et mise en situation professionnelle (projets tuteurés et stages) ; - intervention de professionnels (contrôleur qualité, vétérinaires, ingénieurs, etc.) au côté des enseignants dans la réalisation des différents audits programmés chaque année, sensibilisation des tuteurs de stages sur leur rôle de formateur. <p>Dans ce cadre, une large place est faite dans les enseignements aux techniques de l'information et de la communication (compétence essentielle du métier de conseiller) où interviennent des conseillers en élevage.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le projet tuteuré (140 heures, 6 ECTS) et le stage (12 semaines, 14 ECTS) constituent les éléments principaux de la dimension professionnelle de cette formation. En effet, ils représentent plus de la moitié du temps de formation (442 heures). L'obtention du diplôme est largement dépendante de leur réussite : ils regroupent un tiers des coefficients (6 pour le projet tuteuré et 14 pour le stage).</p> <p>Comme l'indique le rapport d'autoévaluation, l'équipe pédagogique accorde une attention particulière à la préparation du projet tuteuré et du stage. C'est l'étudiant qui choisit un thème en liaison avec les sujets abordés en licence soit dans le domaine des productions animales, soit dans le secteur de l'agroalimentaire. Afin d'encourager les prises de contact dans la recherche de stages, les étudiants passent une journée en octobre au sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand.</p> <p>Plusieurs réunions de sensibilisation et d'informations avec distribution de documents sont programmées par l'équipe pédagogique à l'intention des étudiants afin qu'ils soient bien au fait des objectifs fixés pour le projet tuteuré et le stage. Une lettre avec une plaquette de présentation est adressée aux structures d'accueil démarchées par les étudiants. Les étudiants disposent de guides de stage et de rédaction des rapports, un guide de suivi est adressé aux tuteurs et une convention de stage est signée entre l'établissement et l'organisme support du stage.</p> <p>Le projet tuteuré et le stage font l'objet d'un rapport et d'une soutenance orale réalisée à l'aide d'un diaporama, d'une durée d'environ 15 minutes, suivie d'une discussion de 20 minutes. La note définitive du projet tuteuré et du stage correspond à la moyenne entre l'écrit (rapport) et l'oral (soutenance). Une évaluation qualitative du travail et du comportement du stagiaire est aussi demandée au tuteur professionnel à la fin de la période du stage.</p>

Place de l'international
<p>L'accueil d'étudiants étrangers est possible mais peu intègrent la formation et si c'est le cas peu réussissent. Aucune explication n'est donnée (problème de langue et/ou d'intégration, préparation insuffisante, suivi personnalisé inexistant etc.).</p> <p>Les stages à l'étranger sont également possibles mais peu d'étudiants choisissent cette option. D'après le rapport, les étudiants préfèrent effectuer le stage dans leur région d'origine pour des questions financières.</p> <p>Quelques diplômés partent à l'étranger en fin de formation.</p> <p>D'après les données du rapport, 20 heures d'anglais sont dispensées sous forme de TD, c'est très peu.</p> <p>En conclusion la place accordée à l'international est pratiquement inexistante, c'est regrettable.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Pour accéder à cette licence, les candidats doivent être titulaires d'une L2 dans le domaine des sciences de la vie, d'un DUT dans le domaine de l'agronomie ou d'un BTS agricole (Productions animales, Industries agroalimentaires, Analyse et conduite des systèmes d'exploitation) ou autres BTS du domaine. Pour les étudiants déjà inscrits à l'Université de Limoges, l'accès est possible après validation de la L2 <i>Sciences de la vie</i> (Faculté des sciences et techniques), ou du DUT <i>Génie biologique</i> (Institut universitaire de technologie - IUT).</p> <p>Comme déjà indiqué, la majorité des étudiants provient des classes de BTS.</p> <p>Cependant, une UE de zootechnie est proposée actuellement au semestre 3 de l'un des parcours de la L2 <i>Sciences de la vie</i>. Elle a pour objectif d'illustrer les enseignements fondamentaux scientifiques à partir de la situation agricole locale.</p> <p>Malgré l'introduction de cette UE et les réunions d'information aux étudiants de L2, il n'y a pratiquement pas de recrutement de L2 (un sur la période).</p> <p>Suite au jury du premier semestre une information personnalisée est faite par la responsable de la licence professionnelle par mail aux étudiants en grande difficulté. Des rendez-vous sont alors proposés pour un bilan et des conseils sur l'organisation du restant de l'année. Un suivi est mis en place si nécessaire au deuxième semestre.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Excepté quelques inscrits en FC et VAE, tous les étudiants sont en formation initiale classique. Il n'y a pas d'apprentis.</p> <p>Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux (CM), TD ou travaux pratiques (TP) auxquels s'ajoutent projets tuteurés et stages. A noter que les étudiants de cette formation bénéficient des installations de l'atelier agroalimentaire du lycée agricole de Limoges les Vaseix pour les travaux pratiques liés à la transformation des produits.</p> <p>Les diaporamas et documents en lien avec les cours et TD sont mis en ligne sur l'espace numérique de travail (ENT - plateforme <i>UCloud</i> de l'Université de Limoges). Cet espace numérique sera aussi accessible aux professionnels et enseignants vacataires qui pourront bénéficier d'une identification numérique.</p> <p>Des dispositions ont été prises par les deux établissements partenaires pour accueillir des étudiants en situation de handicap.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Un tableau très complet figurant au sein du rapport d'autoévaluation précise les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et l'affectation des crédits ECTS.</p> <p>Conformément aux textes en vigueur, un jury, minimum de trois personnes (titulaires avec leurs suppléants), est nommé chaque année.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Une fiche RNCP actualisée en 2016 présente l'ensemble des compétences à acquérir. Le suivi est réalisé tout au long de l'année lors des évaluations et surtout au moment des discussions lors des soutenances orales du projet tuteuré et du stage.</p> <p>Une annexe descriptive au diplôme (ADD) est annexée au diplôme de façon personnalisée pour chaque diplômé. Elle rassemble toutes les informations relatives au diplôme y compris le contenu pédagogique de la formation, son niveau, les crédits ECTS obtenus et leurs correspondances.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est réalisé par l'Observatoire de l'Université sur la base d'une enquête à 30 mois après l'obtention du diplôme. Par ailleurs, chaque année à l'issue des soutenances de stages, un questionnaire qui permet de recueillir des informations sur les propositions d'embauche est distribué aux étudiants de la promotion sortante. Des courriels sont également adressés plusieurs années après l'obtention des diplômes à partir des fichiers d'adresses mail personnelles mais avec peu de réponses.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est constitué d'enseignants des deux établissements représentant les grands secteurs disciplinaires et des deux directeurs des établissements partenaires. Au titre d'invités, il comporte également des personnalités extérieures, notamment les principaux professionnels vacataires de la formation, des anciens étudiants insérés dans la vie professionnelle, les étudiants délégués de l'année et des professionnels étrangers à la formation mais représentatifs des grands domaines de compétences de la licence. Il se réunit une fois par an, au second semestre après la fin de l'année. Il conviendra de rendre les invités cités ci-dessus (professionnels et étudiants) membres de droit et à part entière du conseil de perfectionnement.

Un compte-rendu de conseil de perfectionnement figure au sein du rapport d'autoévaluation, il est très riche en termes de bilan et propositions d'améliorations. On peut retenir celles d'insister sur la transformation laitière (théorie et pratique), de renforcer les audits sur les parties hygiène des ateliers de transformation, de l'importance des compétences en communication, orales et écrites, ou encore sur la maîtrise des statistiques appliquées à l'agriculture et à l'élevage.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'introduction, dans le programme de formation, de la valorisation des produits de l'élevage par la transformation constitue un atout certain.
- Les partenariats professionnels et entre les établissements sont de qualité.
- Le conseil de perfectionnement est fortement impliqué dans l'évolution de la formation.
- L'insertion professionnelle est satisfaisante.

Points faibles :

- Le nombre d'heures effectuées par les enseignants universitaires est trop faible.
- L'ouverture européenne et internationale est insuffisante et la place accordée à la langue anglaise est très faible.
- Les publics d'étudiants recrutés sont peu diversifiés et la formation par alternance n'est pas fonctionnelle.

Avis global et recommandations :

Il s'agit d'une formation de qualité, reconnue, qui évolue dans un contexte favorable en raison de son positionnement géographique au sein d'une région d'élevage, de ses partenariats professionnels bien identifiés et de la place accordée à la transformation des produits au sein de la formation (développement des circuits courts).

Il conviendra toutefois aux responsables de cette formation de s'assurer, en lien avec les professionnels et l'Association pour l'emploi des cadres ingénieurs et techniciens pour l'agriculture (APECITA), de l'adéquation entre les objectifs de formation et l'évolution du métier de conseiller, d'une part et du chiffrage des besoins quantitatifs et qualitatifs à venir (horizon 2025-2030), d'autre part.

Une attention particulière devrait être accordée au développement des nouvelles technologies et de leurs applications en élevage et au sein de l'exploitation agricole, elles nécessiteront l'acquisition de nouvelles compétences.

L'apprentissage de l'anglais et l'ouverture internationale des étudiants (stages et séjours à l'étranger) mériteraient d'être développés.

Il conviendrait également de maîtriser les poursuites d'études et de poursuivre les recherches de solution pour accroître la diversité d'origine et de statut des étudiants (L2, DUT, apprentissage, contrat de professionnalisation).

Enfin, en prévision du prochain contrat, une réflexion serait à mener au niveau de la mention *Production animales* afin de mutualiser les deux parcours *SGETPA* et *GEDEL* en une seule et même formation avec éventuellement deux parcours.

Observations de l'établissement

Limoges, le 16 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/ML/1116

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Productions animales : Suivi Global de l'Elevage
et de la Transformation des Produits Animaux.**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse parfaitement le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Les observations du comité sur les différents critères de l'évaluation ne conduisent donc pas à des remarques particulières.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

